

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL D'ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Objet de l'enquête publique :

Par arrêté n°0385-2026 du 25 août 2026, Monsieur Patrick THOMINES, Président d'Isigny-Omaha Intercom, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification du Zonage d'assainissement d'Isigny-Omaha Intercom.

Nom et qualité du commissaire enquêteur :

Monsieur Pierre FERAL, proviseur à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Caen le 11 mai 2026.

Date d'ouverture de l'enquête publique, durée et modalités :

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 36 jours consécutifs, **du 21 septembre 2026 à 14h au 26 octobre 2026 à 18h30.**

Le dossier d'enquête comprend :

l'ensemble des pièces constitutives du projet de modification du zonage d'assainissement.

L'avis de l'autorité environnementale.

Les avis des Personnes Publiques Associées.

Identité de la personne responsable auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

La personne publique responsable est :

Monsieur le Président d'Isigny-Omaha Intercom - 1336, Route de Balleroy – 14430 Le Molay-Littry.

La personne représentant le responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :

Monsieur Christophe LETRANCHANT, responsable assainissement – 02.31.21.42.27 / christophe.lettranchant@isigny-omaha-intercom.fr

Site internet sur lequel le dossier d'enquête peut être consulté

L'ensemble du dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet d'Isigny-Omaha Intercom à l'adresse suivante :

<https://isigny-omaha-intercom.fr/procedure-en-cours/>

Lieux et horaires où le dossier d'enquête peut être consulté

Le dossier d'enquête en format papier est consultable au siège de l'enquête publique défini à l'antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille, située 202, Route de l'Ancienne Voie Romaine 14710 Formigny-la-Bataille, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête est également consultable en format numérique et papier à la mairie de Sallen, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la personne responsable de l'enquête publique pendant la durée de celle-ci.

Lieux et adresses auxquels le public peut transmettre ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête publique

Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- **Sur les registres d'enquête** établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponibles dans les lieux de permanences du commissaire enquêteur, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- **Par courrier adressé au commissaire enquêteur** à l'adresse du siège de la communauté de communes à Monsieur le commissaire enquêteur- Enquête publique relative au projet de modification du zonage d'assainissement- isigny-Omaha Intercom-1336 route de Balleroy – 14330 LE MOLAY-LITTRY ; Les courriers devront lui parvenir au plus tard le lundi 26 octobre 2025 à 18h30 ;
- **Par courrier électronique** adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquetespubliques@isigny-omaha-intercom.fr
- **Directement auprès du commissaire enquêteur lors des permanences**, aux dates, heures et lieu de permanences précisées ci-dessous :

Dates	Jours	Heures	Lieux
24-09-2026	Jeudi	14h00-16h00	Mairie de Sallen
08-10-2026	Jeudi	14h00-16h00	Mairie de Sallen
26-10-2026	Lundi	16h30-18h30	Mairie de Sallen

Il est rappelé que toute personne souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur peut se rendre à l'une des permanences ci-dessus, quelle que soit sa commune de résidence.

Les observations et propositions écrites et orales du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête, adressées par voie postale au commissaire enquêteur ou transmises par courrier électronique à l'adresse suivante :

enquetespubliques@isigny-omaha-intercom.fr

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront mises à la disposition du public sur le site internet d'Isigny-Omaha Intercom, à la rubrique consacrée à la présente enquête publique, dans les meilleurs délais.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification du zonage d'assainissement, éventuellement modifié pour tenir comptes des observations et propositions du public ainsi que des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil communautaire.

Le zonage ainsi approuvé sera rendu opposable, après accomplissement des formalités de publicité et de transmission prévues par la réglementation.